

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4468 - Ven. 4 - Sam. 5 mai 2018 - Prix : 10 DA

Le contrôle de l'activité commerciale assuré pour le ramadhan

Près de 9 000 agents mobilisés

Page 4

Eddalia annonce un plan national de lutte contre l'exploitation des mineurs
La mendicité des enfants plus visible que jamais dans nos rues

Page 2

Le calcul très risqué du Maroc

Par Mohamed Habili

Ce n'est évidemment pas un hasard si le Maroc, ou plus exactement son régime, a attendu que la perspective d'une nouvelle agression impérialiste dans le Golfe se précise pour rompre ses relations diplomatiques avec l'Iran, ne se souciant ce faisant pas même d'avoir la vraisemblance pour lui. Attendre que les Etats-Unis soient à la veille de dénoncer unilatéralement l'accord sur le programme nucléaire iranien pour prendre une décision de ce genre est une déclaration d'hostilité avant l'heure. Pour agir comme il le fait, le Maroc doit être sûr qu'il y aura une guerre contre l'Iran, qui parce qu'elle sera menée par une coalition comprenant les Etats-Unis, l'Arabie saoudite et Israël, ne pourra pas ne pas être gagnée. Alors il prend dès à présent ses dispositions pour pouvoir le moment venu accrocher son propre wagon au train des vainqueurs. Une nouvelle guerre dans le Golfe, en principe cela n'a rien à voir avec le Maghreb. Justement, c'est parce que cela n'a rien à voir qu'il lui faut inventer de toutes pièces le moyen sûr de l'y attirer. Son but évident est de faire en sorte que cette nouvelle guerre du Golfe se double d'une dimension maghrébine, de façon à ce qu'il ait à la fin sa part de la victoire, bien sûr convertie en monnaie locale. De même que l'Arabie saoudite, grâce à l'appui des Etats-Unis et d'Israël, et peut-être avec la collaboration d'autres, prendra le dessus sur l'Iran, de même lui le Maroc en aura fini avec l'opposition de l'Algérie à son annexion du Sahara occidental. Avec, en prime, un affaiblissement durable de cette dernière.

Suite en page 3

Justice et Sonatrach, cibles d'attaques sournoises

En attendant que le niveau se hisse à celui des enjeux...



PH/D. R.



Figurant parmi les personnalités qui font le plus bouger les secteurs dont ils ont la charge, il était attendu que Louh et Ould-Kaddour, chacun dans son univers, soient sujets aux attaques et blocages des tenants des forces d'inertie. Lire page 2

Prétendu soutien de l'Iran au Front Polisario

Sidati : les allégations marocaines d'un «opportunisme politique cynique»

Page 24

Festival national de musique andalouse Sanâa

La dixième édition s'ouvre à Alger

Page 13

Justice et Sonatrach, cibles d'attaques sournoises

En attendant que le niveau se hisse à celui des enjeux...

■ *Figurant parmi les personnalités qui font le plus bouger les secteurs dont ils ont la charge, il était attendu que Louh et Ould-Kaddour, chacun dans son univers, soient sujets aux attaques et blocages des tenants des forces d'inertie.*

Par Naima Mahmoudi

Les plus farouches adversaires, pour peu qu'ils ne soient pas animés d'arrière-pensées politiques, du ministre de la Justice et du P-DG de Sonatrach, leur reconnaissent leur compétence et engagement à déplacer des montagnes dans leurs domaines respectifs et, par effet d'entraînement, à impulser une forme nouvelle à toute une atmosphère sociale, d'une part, et de l'autre, à l'ensemble de la dynamique économique du pays. Il n'en faut pas plus pour réveiller les démons du blocage, qui redoublent d'inventivité en multipliant les scènes de perturbation à l'encontre de ces deux personnalités, actes de provocation amplifiés par des relais médiatiques soumis aux injonctions des mêmes commanditaires. Mais autant Tayeb Louh que Abdelmoumène Ould Kaddour, sont trop attachés à leur mission et à leur travail pour s'arrêter en si bon chemin et il faudrait beaucoup plus pour que leur œuvre inscrite dans le long terme soit dévoyée, encore moins bloquée, par ces empêchements professionnels de tourner en rond.

Regardons de plus près pour être édifiés sur les motifs de fierté et de satisfaction devenus aux yeux des experts en inertie, mobiles du crime d'entrave à missions d'intérêt public. Pour le secteur de la Justice, l'inventaire des réalisations réelles et concrètes inscrites dans la modernisation est révélateur d'une volonté sans faille à se débarrasser des pesanteurs qui

ont été longtemps les signes distinctifs de la justice en Algérie, avant l'arrivée de l'actuel ministre. Même en limitant le regard sur le rétroviseur aux seuls derniers mois, l'observateur verrait avec admiration des acquis comme le bracelet électronique, les audiences à distance, la délivrance par Internet du casier judiciaire et du certificat de nationalité et autres avancées qui montrent que l'œuvre de «modernisation» est loin d'être un slogan creux exhibé au fronton de la démagogie. Parallèlement à ces actions concrètes, les réformes profondes de la justice se palpent également dans les projets de loi présentés devant le Parlement, en restant toujours sur ces derniers mois, comme le code de procédure pénale ou la protection des données personnelles. L'Algérie n'étant pas, comme tous les pays d'ailleurs, une entité homogène, ce qui arrange la majorité de la population dérange les intérêts des forces plus ou moins occultes, qui s'emploient à réactiver leur art de mise de bâtons dans les roues. L'autre domaine qui connaît un souffle de modernité est, de l'avis de tous, la dynamique que connaît le groupe pétro-gazier Sonatrach sous l'impulsion de son P-DG Ould-Kaddour. Installé il y a à peine une année, le nouveau patron du poumon économique de l'Algérie a pris le taureau par les cornes, avec une mentalité de gestionnaire rompu aux méthodes modernes, celles-là mêmes qu'il a appliquées dans ses postes au sein de staffs de direction de multinationales. Main de fer dans un gant de velours,



Phs/D. R.

Ould Kaddour, sitôt pris en main les rênes de Sonatrach, a œuvré à épurer les litiges et contentieux avec des sociétés étrangères. Ainsi, onze sur les douze dossiers existants depuis des années, ont été définitivement réglés à l'amiable dans une logique de restauration de confiance mutuelle, dont celui avec Saipem où Sonatrach a récupéré 200 millions de dollars. D'autres accords de production ont été conclus avec Total, Cepsa et Repsol, en attendant celui annoncé avec ExxonMobil. Gel de schiste assumé comme alternative obligée, chiffres d'affaires à l'export caracolant autour de 33 milliards de dollars, règlement du paiement des retraités, et un plan audacieux jusqu'en 2030, tous les voyants sont au vert pour Sonatrach. Ces augures très optimistes ont aussi servi d'arrière-base pour perturber le cours des choses, par exemple par des ges-

tulations en pleine conférence de presse de Ould Kaddour ou encore, concernant Louh, par les vociférations tendancieuses d'une sénatrice. Ce qui est malheureux, c'est que pour la première fois qu'un patron de Sonatrach opte pour la transparence et adopte une politique de communication résolument ancrée dans le vingt-et-unième siècle, nombre de journaux et de réseaux sociaux n'ont vu et relayé qu'histoire de «kiass» et d'hurluberlu se donnant en spectacle. Il est plus que dommageable pour l'image de notre presse de la voir s'arrêter à des brouillilles, là où elle est attendue pour aborder un événement majeur, qu'elle en traite le contenu pour mieux le rapporter en l'analysant et au besoin en le critiquant, dans l'intérêt de tous. Ce n'est quand même pas tout ce que la presse a à sa disposition un bilan détaillé de Sonatrach et des perspectives

sur près de quinze ans, c'est-à-dire une matière à décortiquer et à traiter avec la lucidité requise, en ce sens que ce sont des éléments d'information qui engagent le pays sur le long terme. S'il est certain que les réussites sur le terrain de ces deux personnalités dérangent des forces d'inertie qui tentent par tous les moyens de leur faire barrage, il serait réducteur de ne pas inscrire cette démarche bloquante dans le ciblage de ce qu'ils représentent comme force patriotique. C'est cette force de progrès qui somme toute est visée, et la présidentielle qui se profile dans moins d'une année n'est pas étrangère à toutes ces agitations. Somme toute, ces forces d'inertie montrent que les précampagnes électorales se mènent aussi par des coups bas et rarement à visage découvert...

N. M.

Eddalia annonce un plan national de lutte contre l'exploitation des mineurs

La mendicité des enfants plus visible que jamais dans nos rues

La mendicité est devenue une activité de plus en plus florissante. Il n'y a pas un jour qui passe sans qu'on croise des hommes, des femmes avec leurs enfants, des personnes handicapées... demandant l'aumône, parfois de façon agressive. Ils font désormais partie du décor de nos villes. On les retrouve dans tous les coins des rues, ils squattent les feux rouges, les portes des mosquées, les magasins, les souks, traînent sur les boulevards, montent dans les transports en commun et parfois même ils frappent aux portes. En effet, la mendicité est devenue un phénomène social qui nous interpelle tous les jours. Des enfants déscolarisés et jetés dans rue. Par qui ? En premier lieu, des parents irresponsables qui font de leurs enfants un fonds de commerce: la plupart des cas d'instrumentalisation des enfants pour le commerce parallèle ou la mendicité proviennent de la famille, selon les spécialistes. Certaines d'entre elles ont été contraintes d'y recourir, mais d'autres y

ont trouvé un moyen facile d'avoir un revenu, parfois plus important que celui d'un travailleur. Pourtant, une loi sur la protection de l'enfant a été signée par le président de la République. Après donc l'aval du Conseil d'Etat et le vote du Parlement, Abdelaziz Bouteflika a promulgué la loi n° 15-12 du 15 juillet 2015, portant «protection de l'enfant». Cette loi vient en effet après un forçage des associations de protection de l'enfance, en particulier celles militantes pour les droits de l'enfant et la lutte contre l'exploitation, sous différentes formes, des enfants. Ainsi, l'article 2 de cette loi définit comme enfant «toute personne n'ayant pas atteint dix-huit ans révolus, le terme mineur a le même sens». Cette loi prend également soin de bien détailler le type de danger auquel l'enfant peut faire face. A cet effet, la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la Femme, Ghania Eddali, a annoncé jeudi à Alger, un projet de plan national de lutte contre l'utilisation des

enfants dans la mendicité, dans le cadre d'une action intersectorielle visant à garantir une protection à cette frange de la société. Présidant l'ouverture des travaux de la conférence nationale sur la protection des enfants de l'exploitation économique sur le marché parallèle, M^{me} Eddalia a précisé qu'«un groupe d'action intersectoriel a été installé au niveau du ministère de la Solidarité nationale pour élaborer un plan national de lutte contre l'utilisation des enfants dans la mendicité, en vue de garantir une protection à cette frange et instaurer un climat sain qui lui assure une croissance équilibrée». Ce plan constituera un «nouveau jalon» dans le programme d'action de la commission nationale de la protection et du bien-être de l'enfant, dans le cadre de la stratégie nationale du gouvernement visant la consécration de la protection et de la promotion de l'enfant. Evoquant le travail des enfants en Algérie, la ministre a rappelé les dispositions législatives et mesures prises par les autorités

publiques en matière de prévention et de lutte contre le travail des enfants, ainsi que les moyens de contrôle mobilisés dans le cadre des activités des services de l'Inspection du travail pour relever les atteintes aux droits des enfants ou leur exploitation comme main-d'œuvre. Les enquêtes réalisées en 2017 ont révélé que le travail des enfants en Algérie existait à «un taux très faible», appelant à renforcer la coordination entre les différents acteurs pour élaborer des plans futurs. M^{me} Eddalia a affirmé que son département était déterminé à «valoriser toutes les initiatives et à appuyer l'action associative visant à consacrer la protection à tous les enfants». La politique de l'Etat en matière de gratuité de l'enseignement et des soins et le droit à l'accompagnement «doit être encadrée, à travers l'accompagnement de la famille, via des programmes de sensibilisation», considérant que ce rôle incombe à tous les acteurs de la société.

Meriem Benchaoua

Le service civil, revendication phare des grévistes de la santé

Nouvelles propositions de Hasbellaoui aux médecins résidents

■ Sur l'obligation du service civil des médecins résidents, le ministère de la Santé campe sur le fond tout en proposant des alternatives de forme, notamment pour les praticiens spécialistes assujettis au service civil et affectés dans les wilayas du Sud et des Hauts-Plateaux. C'est en tout cas ce qu'il ressort du communiqué du département de Hasbellaoui, rendu public hier.

Par Lynda Naili

A ce titre, le ministère de la Santé affirme autoriser les praticiens spécialistes assujettis au service civil affectés dans les wilayas du Sud et des Hauts-Plateaux à exercer durant deux demi-journées par semaine une activité lucrative sans condition d'ancienneté. Un accord a également été donné pour cette catégorie de praticiens de bénéficier d'une journée pédagogique par semaine et l'ouverture du droit au congé de maternité pour les résidentes. En outre, il a fait part de la création d'hôpitaux de référence dans chaque wilaya, offrant un «plateau technique complet propre à chaque spécialité», la garantie d'un «logement de fonction décent individuel et équipé» dans les wilayas du Sud et des Hauts-Plateaux et l'ouverture du droit au regroupement familial pour les couples appartenant au secteur de la santé.

Par ailleurs, rappelant que les résidents en sciences médicales sont des «médecins praticiens en formation post-graduée qui sont astreints à plein temps à participer aux activités de garde d'urgence et de service», il regrettera le refus des médecins résidents d'assurer le service minimum au niveau des points d'urgence et de garde. Une «tournure sans précédent» prise par le mouvement de grève des médecins résidents, depuis le mois de novembre dernier, que

la tutelle considérera «en violation totale de tous les textes législatifs et réglementaires et du code de déontologie et de l'éthique médicale en vigueur en la matière». Aussi, a-t-elle, une fois de plus, lancé en leur direction un appel à la «sagesse» et à la «retenue».

Ce qui amènera le département de Hasbellaoui à s'expliquer sur la question de la suspension des salaires des médecins résidents grévistes. «La suspension actuelle des salaires des praticiens résidents en sciences médicales en grève est justifiée par l'arrêt de leurs activités et l'interruption de leurs études, conformément aux dispositions des articles 19 et 28 du décret exécutif N° 11-236 du 3 juillet 2011 portant statut du résident en sciences médicales», est-il justifié dans le communiqué du ministère de la Santé, avant d'affirmer que cette suspension sera «levée immédiatement dès la reprise de leurs activités et de leur formation».

De plus, prônant pour «la poursuite d'un dialogue responsable, s'agissant de revendications objectives et raisonnables», le ministère de la Santé a, cependant, déploré des «revendications irréalistes», formulées «à chaque nouvelle réunion, par les représentants des praticiens résidents en sciences médicales et dont la finalité tend à maintenir la situation actuelle de statu quo». Dans ce contexte, il a tenu à rappeler aux praticiens rési-



PH.V.D.R.

dents que leurs revendications ont été prises en charge, relevant, à cet égard, notamment, l'installation d'une commission mixte chargée de la révision du statut des résidents qui a déjà tenu sa première réunion en date du 23 avril dernier, la modulation de la durée du service civil, l'instauration d'une prime mensuelle liée au service civil, variable selon la zone, l'ouverture de droit au bénéfice des œuvres sociales et la déduction de l'année de service national accomplie de la durée du service civil.

Enfin, dans son communiqué, le ministère de la Santé ne manquera pas de «saluer l'attitude juste et responsable de ceux ayant déjà rejoint leurs services respectifs et repris leurs activités parmi le staff médical» et par là même féliciter les personnels de la santé, toutes catégories confondues, particulièrement les personnels soignants, au contact quotidien des malades, surtout dans les unités et services d'urgence et de garde, «pour tous les efforts et les sacrifices consentis».

L. N.

Lutte contre le VIH sida

Première cartographie nationale des centres de dépistage

Afin de faciliter l'accès aux soins aux personnes atteintes de ce mal, une cartographie nationale des centres de dépistages du VIH sida et des centres de référence de prise en charge des patients atteints de cette maladie a été conçue par les experts de l'association «Aids Algérie».

A l'occasion de la validation des résultats d'une étude sur les connaissances des jeunes Algériens sur le VIH sida, le secrétaire général d'Aids Algérie, Abderraouf Kamel, a annoncé que la conception d'une telle cartographie (des centres de dépistages du VIH sida et des centres de référence de prise en charge des patients atteints par le fléau, y compris les services de santé reproductive) est une première en Algérie et elle est disponible sur le site web de l'association Aids Algérie (www.aids-algerie.org). «Cette cartographie permet aux patients de

connaître les centres de dépistage du VIH sida les plus proches de leurs domiciles et faciliter ainsi leur accès aux soins», a-t-il expliqué. Il a assuré que «cette cartographie sera bientôt disponible sur les smartphones au profit des jeunes». Avant la réalisation de la cartographie, une étude sur le terrain a été menée durant deux mois et a permis de recenser, à l'échelle nationale, «73 structures réparties comme suit : 8 centres de dépistage du VIH et autres IST (centre de dépistage) et 15 autres centres de références de prise en charge des personnes vivant avec le VIH sida», a encore indiqué le secrétaire général de l'association «Aids Algérie». «Il existe au moins un centre de dépistage du VIH sida dans chaque wilaya du pays», a-t-il assuré, ajoutant que cette cartographie a été conçue grâce au précieux concours du mouvement associatif à travers le terri-

toire national. En outre, l'étude validée par des experts de l'association Aids Algérie révèle que plus de 15% des jeunes Algériens, âgés entre 15 et 24 ans, ont des connaissances «correctes» sur les moyens de prévention du VIH sida. En effet, cette étude, lancée en octobre 2017, a été effectuée sur un échantillon de «1 363 personnes, femmes et hommes de tous les niveaux scolaires des quatre régions du pays, âgés entre 15 et 24 ans, a conclu que seulement 15,3% d'entre eux avaient des connaissances correctes sur les moyens de prévention du VIH sida», ont indiqué les experts d'Aids Sida Algérie lors de la tenue d'un atelier de restitution. Le D' Moufida Benkadour, qui présenterait cette étude devant un parterre de spécialistes de la santé (représentants du ministère de la Santé, d'ONUSIDA et de la société civile), a affirmé que les connaissances des jeunes

interrogés concernant les modes de transmission du VIH sida sont dans beaucoup de cas erronées et pour preuve, 31,1% (le tiers des jeunes concernés par l'étude) pensent que «prendre un repas avec une personne atteinte du VIH sida peut être contagieux». Elle a mis en garde, lors de sa présentation de l'étude qui entre dans le cadre de l'initiative Act 2030 (regroupant une quinzaine d'associations de jeunes), sur les dangers de contamination réelle qu'encourent les jeunes âgés entre 15 et 24 ans, car, a-t-elle expliqué, «51% d'entre eux ont reconnu qu'ils n'utilisaient pas de préservatifs lors des rapports sexuels» sachant que l'étude a prouvé que le premier rapport sexuel d'un jeune se fait à partir de l'âge de 17 ans. De son côté, le représentant du Programme commun des Nations unies sur le VIH/sida en Algérie (ONUSIDA), Adel Zeddami, a indiqué

LA QUESTION DU JOUR

Le calcul très risqué du Maroc

Suite de la page une

Que les temps soient favorables à un tel projet, rien ne le montre mieux que l'empressement du secrétariat de la Ligue arabe à lui apporter son soutien, indument au nom de tous les membres. Pour concevoir un tel projet, pour vouloir attirer dans sa propre maison la guerre des autres, au risque d'en payer le prix fort, il faut être ou bien particulièrement téméraire et irresponsable, ou bien avoir déjà reçu les assurances qu'il faut de la part de ses alliés. Quoi qu'il en soit, le Maroc se comporte depuis quelque temps d'une façon provocante, encore que ce soit toujours de manière indirecte. Il rompt avec l'Iran, qui probablement ne lui a rien fait, alors que tout le monde s'attendait à ce qu'il le fasse avec l'Algérie. Mais la déclaration d'hostilité sera réorientée le moment venu vers son véritable destinataire. Si les choses en sont arrivées là, c'est parce que le régime marocain a lié son sort à une question qui ne dépend pas entièrement de lui. Il en est arrivé à ne pas se voir d'avenir en dehors d'une annexion du Sahara occidental qui soit bénie par la communauté internationale. Plusieurs décennies après son invasion, cette acquisition de fait n'est toujours pas de droit. Le Maroc n'a pas besoin de «province» du sud pour exister, avoir un avenir et prospérer ; sa classe dirigeante, elle par contre, si. Si au lieu de son régime, c'avait été un autre régime de la région, le régime algérien par exemple, qui avait envahi le Sahara occidental au moment où l'Espagne le désertait, il serait aujourd'hui confronté aux mêmes difficultés. Il aurait tout comme lui commis la funeste erreur de faire dépendre son existence de quelque chose qui au départ ne lui était pas nécessaire, mais qui lui était devenu vital de par sa résistance à se laisser prendre. Il y avait un mirage du désert qui un certain moment s'est mis à miroiter aux yeux de la monarchie marocaine, et elle s'y est précipitée tout entière, comme à corps perdu. Mais à son approche la belle lueur s'est dissipée, et le piège refermé. Pour en sortir, elle se montre maintenant prête à tout. Car la prise de possession du Sahara occidental est devenue pour elle une question de vie ou de mort.

M. H.

que l'Algérie a obtenu des résultats «exceptionnels» dans le traitement du VIH sida, en passant de 48% à 76% entre 2010 et 2016. «L'Algérie a atteint des résultats exceptionnels dans le domaine du traitement du VIH sida, les progrès sont là, car il y a de moins en moins de personnes qui arrivent à un stade tardif de la maladie et ce, grâce au diagnostic précoce qui a réellement réduit les risques de transmission du virus», a souligné Zeddami.

Thinhine Khouchi

À l'occasion du 3 mai
**Des partis
politiques et
des responsables
félicitent
la famille
de la presse**

DE NOMBREUX partis politiques et responsables ont félicité, jeudi, la famille de la presse à l'occasion la célébration de la Journée mondiale de la liberté de la presse qui coïncide avec le 3 mai de chaque année, soulignant la nécessité de poursuivre à véhiculer un message noble d'information avec toute crédibilité. Le parti du Front de libération nationale (FLN) a exprimé, dans un message adressé à la famille de la presse, «sa conviction que cette profession ne pourrait avoir de crédibilité sans objectivité», estimant que «la source du danger réside dans un message médiatique dévié de son contenu en véhiculant la propagande, la désinformation, la diffusion de mensonges et la manipulation des images». Se félicitant de la décision du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, d'instaurer le 22 octobre de chaque année Journée nationale de la presse et la création d'un Prix du journaliste professionnel, outre les autres acquis dans le domaine de la presse, le FLN a rappelé également «les sacrifices des journalistes qui ont donné leur vie pour une presse algérienne plus efficace dans l'Histoire de l'Algérie indépendante». Pour sa part, le secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), Ahmed Ouyahia, a adressé un message de félicitations à la famille de la presse dans lequel il a rendu hommage aux martyrs du devoir national parmi les journalistes, dans toute sa composante ainsi qu'à tous les martyrs, appelant «la famille de la presse à poursuivre à véhiculer son message noble avec plus de succès». De son côté, le directeur général de la Sûreté nationale, le général-major Abdelghani Hamel, a félicité «l'ensemble de la famille de la presse, valorisant l'esprit de responsabilité dont jouissent les médias en faveur de la sensibilisation de la société». Dans le même ordre d'idées, le général-major Hamel a réaffirmé «la disponibilité de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) à œuvrer pour la consolidation d'un partenariat efficace avec les médias nationaux». Pour sa part, le directeur général de la Protection civile, Mustapha Lahbiri, a félicité la famille de la presse à cette occasion, appelant «les médias à la promotion de la conscience préventive et la formation d'une société sereine, à travers le soutien et le suivi des activités préventives destinées à tous les citoyens organisées par son secteur».

Hafida B./APS

Le contrôle de l'activité commerciale assuré pour le ramadhan Près de 9 000 agents mobilisés

■ Quoiqu'en nombre insuffisant pour contrôler tous les commerçants estimés à 2 millions, le ministère du Commerce a mobilisé près de 9 000 agents pour l'opération de contrôle des activités commerciales à travers les différentes wilayas du pays.



Par Louiza Ait Ramdane

Répondant aux préoccupations des membres du Conseil de la nation sur le projet de loi relatif aux conditions de l'exercice des activités commerciales, lors d'une séance plénière, le ministre du Commerce, Saïd Djellab, a fait état de la mobilisation de 8 950 agents de contrôle, dont 4 866 chargés du contrôle des conditions de compétitivité et 4 065 de la répression de la fraude et du contrôle de la qualité. Le ministre a estimé, toutefois, que «ce nombre demeure insuffisant», face à celui des commerçants estimés à 1 950 000 inscrits au registre du commerce.

Ce voulant rassurant quant au niveau de formation de ces derniers, le ministre affirme que ce corps comptait un nombre important de diplômés universitaires, ajoutant qu'une formation périodique leur est assurée quel que soit leur niveau. Au sujet du portail électronique d'inscription au registre du commerce, dont

le projet de loi prévoit une assise juridique, M. Djellab a souligné l'impératif de faire la distinction entre la numérisation du registre du commerce et du commerce électronique qui constitue l'étape à venir. A ce jour, 700 000 opérations de numérisation de l'immatriculation au registre du commerce ont été opérées, a rappelé le ministre, indiquant qu'il instruit le Centre national du registre du commerce (CNRC) d'accélérer l'opération de numérisation, afin de mettre un terme aux tentatives de fraude dans ce domaine. Il s'est félicité, en outre, de la mise en place du portail électronique qui ne nécessite pas plus de deux heures pour l'inscription au registre du commerce. En vertu de ce nouvel outil numérique, il est demandé au citoyen intéressé de fournir un dossier au notaire qui l'envoie en temps réel au CNRC, via un scanner. Le centre fournit par la suite un numéro d'identification à l'intéressé et le communique immédiatement à l'administration fiscale, aux assurances, à la Caisse de retraite et

à la Chambre nationale des notaires. Dès la vérification des informations par les administrations précitées, l'intéressé est automatiquement inscrit au registre du commerce par le Centre, explique le ministre. En outre, le projet de loi prévoit une autre facilitation consistant en l'annulation de la condition d'obtention par le concerné d'un agrément pour exercer une activité avant son inscription au registre. «Toutes ces entraves ont été éliminées», a-t-il fait savoir. Ce texte, qui organise les pratiques commerciales, permettra de réduire le marché parallèle, a-t-il indiqué, rappelant que 1 440 marchés parallèles ont été éliminés jusqu'à présent à travers le pays.

L'organisation du projet de loi des congés dont bénéficient les commerçants qui leur fait obligation de regagner leurs commerces au terme de leurs congés permettra un meilleur approvisionnement du marché. «Nous avons relevé que beaucoup de commerçants ferment leurs locaux le jour de l'Aïd et ce,

pour plusieurs jours, ce qui pousse les citoyens à s'approvisionner en grandes quantités en prévision des jours de fermeture. Cette loi permettra de mettre un terme à ce phénomène et de garantir un approvisionnement normal du marché après l'Aïd», a-t-il dit. En réponse à un membre du Conseil de la nation qui a proposé d'introduire le contrôle des artisans dans le projet de loi, le ministre a précisé que les artisans ne sont concernés par le contrôle des services de commerce que s'ils exercent sous le statut de personnes morales, indiquant que son département est déterminé à coordonner avec le ministère chargé de cette catégorie pour garantir un contrôle optimal des artisans inscrits en tant que personnes physiques.

Quant aux commerçants qui ferment leurs locaux sans motif, le ministre a indiqué que cette infraction est prise en charge dans le cadre du code du travail et non dans le cadre des lois régissant le commerce.

L. A. R.

— Célébration de la Journée mondiale de la liberté de la presse à Tizi Ouzou —

Recueillement, hommages et débat autour du rôle social du journaliste

La Journée mondiale de la liberté de la presse a été célébrée jeudi à Tizi Ouzou par un riche programme élaboré par l'Association des journalistes et correspondants de la wilaya (AJCTO), en collaboration avec la direction locale de la culture. Le coup d'envoi de ces festivités a été donné par le dépôt d'une gerbe de fleurs au mémorial de la place de la Liberté de la presse, sise à la cité CNEP de la ville de Tizi Ouzou, en présence des autorités locales et de la société civile. Des journalistes, le maire, le président de l'Assemblée populaire de wilaya et du wali ont tour à tour pris la parole pour rendre hommage à tous les journalistes tombés sous les balles des terroristes durant la décennie noire. A la Maison de la culture Mouloud-Mammeri, après la visite d'une

exposition de photos et d'articles de presse, une table ronde intitulée «Le rôle social du journaliste» a été animée par Lazhari Labter et Belkacem Mostefaoui, tous deux journalistes et spécialistes des questions de la presse. Le débat a tourné autour de plusieurs questions inhérentes à l'exercice de la profession de journaliste, dont les contraintes et les difficultés qu'il rencontre dans sa quête pour l'obtention des informations. La situation difficile que vivent les médias en général sur le plan financier et la presse écrite en particulier a été abordée par les animateurs de la table ronde qui ont appelé au sursaut des hommes et des femmes des médias pour hisser la qualité du travail journalistique dans notre pays. Dans l'après-midi, les deux doyens de la presse

locale, en l'occurrence Mohamed Haouchine et Rachid Hammoutène, ont donné un cours aux élèves du collège Mouloud-Feraoune de Tizi Ouzou. Hier, la place était au recueillement sur les tombes des journalistes assassinés par les terroristes et enterrés dans la wilaya de Tizi Ouzou, à savoir Achour Belghezli, Smail Yefsah, Hamid Mahiout, Allaoua Ait Mebarek, Saïd Tazrouit et Tahar Djaout. A noter que deux confrères en exercice, à savoir Salah Yermèche (*El-Watan*) et Sadek Ait Hamouda (*La Dépêche de Kabylie*) ont été honorés à l'occasion. Un portrait de feu Allaoua Ait Mebarek a été remis à son parent Saïd Ait Mebarek par Kocila Tighilt du journal «Liberté». Il a été réalisé par le frère de ce dernier.

Hamid M.

Algérie-UE

Le partenariat «progressive et se consolide»

■ Le partenariat Algérie-UE «progressive et se consolide», a affirmé jeudi la chef de la diplomatie européenne, Federica Mogherini, qui a fait état de l'intensification, depuis une année, des relations entre les deux parties «tant sur les questions bilatérales que régionales».

Par Assia D.



PHOTO

haut niveau et s'est approfondi en particulier dans les secteurs de la sécurité, de la lutte antiterroriste et de l'énergie. «La coopération s'est notamment étoffée dans le domaine de la sécurité», est-il précisé dans le rapport, soulignant que cette tendance devrait se renforcer en 2018 avec la mise en œuvre d'une série d'actions concrètes de coopération. L'exécutif européen a soutenu, dans son communiqué, que des «progrès tangibles» ont également été réalisés dans de nombreux domaines, s'étendant de la justice, à l'agriculture et à la pêche, en passant par la recherche et la protection civile, dans un cadre bilatéral ou régional. Le commissaire pour la Politique européenne de voisinage et les négociations d'élargissement, Johannes Hahn, a affirmé, de son côté, que l'UE est «prête» à continuer l'appui aux réformes, en particulier celles visant la diversification de l'économie algérienne. «Nous sommes confiants que le soutien de l'UE contribuera à l'amélioration du climat des affaires et au développement de l'entrepreneuriat. C'est dans l'intérêt de l'Algérie et c'est également dans l'intérêt de l'Union européenne», a-t-il estimé. L'UE a réitéré, par ailleurs, sa disponibilité à «dynamiser encore davantage» le partenariat UE-Algérie et à accompagner l'Algérie dans des nombreux domaines.

A. D.

«**D**epuis le Conseil d'association de mars 2017, nos relations se sont intensifiées, tant sur les questions bilatérales que régionales. Notre partenariat progresse et se consolide», a-t-elle déclaré, citée dans un communiqué de la Commission européenne diffusé à l'occasion de la publication d'un rapport sur l'état d'avancement des relations UE-Algérie. Selon la haute représentante de l'UE pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité, la réforme du système de gouver-

nance politique en Algérie «reste au cœur» du partenariat entre les deux parties et «bénéficie de l'appui de l'UE» pour sa mise en œuvre, en particulier dans les domaines de la justice et de la démocratie participative. «Nous sommes également en train de bâtir une relation de confiance en ce qui concerne la sécurité, visant la stabilité régionale et la lutte contre le terrorisme pour le bénéfice de nos citoyens», a-t-elle ajouté. Dans

ce rapport publié en prévision du 11^e Conseil d'association UE-Algérie le 14 mai 2018 à Bruxelles, la Commission européenne a souligné le renforcement du partenariat UE-Algérie en 2017 à la faveur d'une «volonté politique» de rapprochement des deux parties afin de faire face aux défis communs en matière de développement et de sécurité. «La détermination des parties à renforcer leur dialogue politique sous toutes ses formes,

ainsi que l'éventail des domaines de leur coopération, témoigne de leur volonté commune d'établir un partenariat multiforme à la hauteur de leur importance respective dans la région euro-méditerranéenne», est-il écrit dans ce document. Une volonté qui s'est traduite par un dialogue régulier entre l'UE et l'Algérie tout au long de l'année 2017, dans un cadre formel et informel. En effet, le dialogue s'est intensifié avec de nombreuses visites à

LG Electronics

Le sud-coréen réalise un CA record de 14,1 milliards de dollars

Les résultats importants pour les divisions Electroménager, Divertissement à Domicile ont généré au premier trimestre les profits les plus élevés jamais réalisés. LG Electronics Inc. (LG) vient d'annoncer l'enregistrement d'un chiffre d'affaires consolidé de 15,12 trillions de Won sud-coréen (KRW), soit 14,1 milliards de dollars et un bénéfice d'exploitation de 1,11 trillion de KRW, soit 1,03 milliard de dollars et ce, pour le premier trimestre de 2018. Les ventes ont augmenté de 3,2% par rapport au premier trimestre de l'année dernière et le résultat d'exploitation a grimpé de plus de 20%, ce qui représente le bénéfice et le chiffre d'affaires d'un premier trimestre les plus élevés de l'histoire de l'entreprise et la rentabilité trimestrielle la plus élevée depuis le deuxième trimestre 2009. Dans le détail de ses activités, le géant sud-coréen, dans un communiqué, précisera que les sociétés «LG Home Appliance & Air Solution Company» et «LG Home Entertainment» ont toutes les deux enregistré leur plus grand résultat d'exploitation trimestriel, avec pour chacune des marges d'exploitation à deux chiffres. «C'est la première fois dans l'histoire que les bénéfices cumulés des deux plus grandes unités commerciales de l'entreprise dépassent le 1 trillion de KRW»,

souignera-t-il. Enchaînant de «les activités interentreprises de LG ont également généré une forte rentabilité trimestrielle, tandis que les pertes liées aux communications mobiles et aux composantes de véhicules se sont resserrées au cours du trimestre». A ce titre, la société «LG Home Entertainment Company» a déclaré un chiffre d'affaires de 4,12 trillions de KRW (soit 3,84 milliards de dollars) et un résultat d'exploitation de 577,3 milliards de KRW (soit 538,07 millions de dollars). Expliquant ces résultats, LG dira que cette progression de 7,4% du chiffre d'affaires pour ce

premier trimestre 2018 par rapport à la même période de l'année dernière, est la conséquence des «ventes de produits haut de gamme tels que les téléviseurs LG OLED et les téléviseurs SUPER UHD étant restées solides». Une hausse qui sera également enregistrée dans le résultat d'exploitation durant le premier trimestre à hauteur de «76,5% en 2018 par rapport à 2017 en raison de la popularité des téléviseurs haut de gamme et de l'amélioration de la structure des coûts ; générant une marge d'exploitation trimestrielle à deux chiffres de 14%», ajoutera LG

Electronic, qui affirme s'attendre «au deuxième trimestre 2018 à ce que le marché mondial de la télévision profite des prochains événements sportifs mondiaux».

Les LG OLED explosent

En outre, la société LG Business-to-Business a réalisé un chiffre d'affaires de 642,7 milliards de KRW (599 millions de \$) et un bénéfice d'exploitation de 78,8 milliards de KRW (73,45 millions de \$) pour son premier trimestre. Le chiffre d'affaires du premier trimestre a augmenté de

24% par rapport à celui de l'année dernière, grâce à la hausse des ventes des grands écrans d'affichage numérique et des modules solaires haute performance.

Le résultat d'exploitation a bondi de 192% par rapport à la même période en 2017 en raison de la popularité croissante des produits commerciaux haut de gamme comme les affichages numériques LG OLED et l'amélioration de la compétitivité des coûts, les mêmes tendances se poursuivant au deuxième trimestre.

Linda Naili

Pétrole

Le Brent ouvre en baisse à 73,49 dollars

Les prix du pétrole reculaient légèrement hier en cours d'échanges européens, effaçant une partie des gains limités des deux séances précédentes, dans un marché toujours focalisé sur l'Iran et la production américaine. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juillet valait 73,49 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en baisse de 13 cents par rapport à la clôture de jeudi. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour le contrat de juin

cédait 11 cents à 68,32 dollars. Après que le pétrole a atteint fin avril des plus hauts depuis plus de trois ans, les marchés sont restés focalisés sur l'Iran, alors que les Etats-Unis menacent de sanctionner à nouveau les exportations du pays en sortant de l'accord sur le nucléaire. L'Iran a averti jeudi qu'il quitterait l'accord sur le nucléaire si le président américain Donald Trump mettait à exécution sa menace de s'en retirer au 12 mai, accusant les Européens de chercher à faire davantage de «concessions» aux Etats-Unis. «Cela alimente les craintes d'un choc sur

l'offre», a commenté Stephen Brennock, analyste chez PVM, qui estime cependant qu'avec un délai de six mois pour les pays qui importent du pétrole iranien, le marché devrait garder l'équilibre. «Cela ne veut pas dire qu'il n'y aura pas une réaction instinctive des prix» en cas de l'accord, a-t-il prévenu. «Il est clair que le risque géopolitique est la clé de la hausse des prix, et s'il venait à s'apaiser, la production élevée des Etats-Unis pourrait entraîner une baisse des prix», a pour sa part estimé Lukman Otunuga, analyste chez FXTM. «Le marché international

voit réellement ses réserves s'amenuiser, mais les Etats-Unis se noient dans le pétrole», ont abondé les analystes du courtier Marex Spectron. La production américaine a atteint sa dixième semaine de record de suite depuis que ces statistiques ont commencé à être compilées en 1983, les Etats-Unis extrayant en moyenne 10,62 millions de barils par jour (mbj) contre 10,59 mbj la semaine précédente, selon des données publiées mercredi par l'Agence américaine d'information sur l'Energie (EIA).

R.E.

Oran

Lancement de la campagne de la pêche au thon rouge et à la sardine

■ La campagne de la pêche au thon rouge et à la sardine sera lancée aujourd'hui sur le littoral oranais, a-t-on appris jeudi du directeur de la chambre de la pêche et de l'aquaculture de la wilaya d'Oran.

Par Lyes B.

Cette campagne visant la sensibilisation et la préservation de la biomasse pour une meilleure reproduction des ressources halieutiques durant la saison de pêche, mobilisera la flottille locale de quelque 120 sardiniers en activité ainsi qu'un thonier, a indiqué, à l'APS, Abdelbasset Hamri, assurant que tous les moyens logistiques seront mis à la disposition des professionnels de la mer au niveau des ports d'Oran et d'Arzew pour leur permettre de faire du chalutage dans les meilleures conditions possibles. Un seul thonier sur un ensemble de 13 unités dont dispose le secteur de la pêche en Algérie parti-

cipera depuis Oran, à cette campagne de thon rouge dont le quota est limité à une prise de près de 1 340 tonnes, a-t-il dit. Cette campagne de pêche coïncide avec la 6^e édition de l'opération «ports et barrages bleus» qui aura lieu également samedi prochain au niveau des ports d'Oran et d'Arzew, a souligné la même source. Des activités de nettoyage des plans d'eau et fonds marins sont au programme de cette opération, qui verra la participation de représentants de la direction locale de pêche et des ressources halieutiques, des professionnels (armateurs et marins pêcheurs), de l'entreprise de gestion portuaire, de l'administration des travaux publics, de la protection civile, de la gendarmerie nationale, de membres des assemblées populaires communales d'Oran et d'Arzew, et ce, en collaboration avec des associations de protection de l'environnement marin et autres clubs scientifiques. Figurent également en bonne place, des activités culturelles de sensibilisation des maisons de jeunes ainsi que des expositions de matériel de plongée et de dragage de la protection civile et d'associations de lutte contre la pollution marine, à la faveur de cette manifestation qui prévoit également une expo-



Ph. > D. R.

sition sur les «poubelles intelligentes» organisée par des étudiants de l'Ecole nationale polytechnique d'Oran. L'institut de

formation de la pêche et de l'aquaculture d'Oran participera avec force à cet événement pour présenter les différentes filières

de formation, a assuré son directeur, Houari Kouicem.

L. B./APS

Saïda Lancement prochain de travaux d'aménagement urbain

DES TRAVAUX d'aménagement urbain seront lancés prochainement à Saïda pour améliorer le cadre de vie des citoyens, a-t-on appris jeudi du wali, Seïf El Islam Louh. Lors d'une rencontre avec les journalistes au siège de la wilaya à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la liberté de la presse, M. Louh a indiqué que la wilaya a bénéficié d'une enveloppe de 5 milliards DA au titre du fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales. Un montant de 2,5 milliards DA sera consacré aux travaux d'aménagement des cités du chef-lieu de wilaya portant sur le revêtement de 41 kilomètres de routes, la rénovation des réseaux d'assainissement, la pose d'avaloirs, l'installation de 2 700 poteaux électriques en lampadaires techniques (LED), a-t-il fait savoir. Le montant restant est destiné à l'aménagement de lotissements qui abriteront des habitations individuelles et collectives au chef-lieu de wilaya et dans les différentes communes. Les chantiers des travaux d'aménagement des 21 communes de la wilaya seront dirigés par 21 entreprises privées, a-t-il dit. La rencontre a constitué une occasion pour débattre de préoccupations des correspondants de presse de la wilaya de Saïda, notamment en ce qui concerne l'accès aux sources d'information et l'octroi d'un siège pour les journalistes. Tout en félicitant les journalistes pour la Journée mondiale de la presse et de la liberté d'expression, le wali les a appelés à contribuer efficacement au développement de la wilaya dans différents secteurs. R.R.

Ouargla Plus de 1,5 milliard DA de créances à recouvrer par Sonelgaz

Les créances impayées détenues par Sonelgaz sur ses abonnés dans la wilaya de Ouargla ont atteint un volume de près de 1,65 milliard de dinars à la fin du 1^{er} trimestre de l'année 2018, a-t-on appris jeudi auprès de la direction locale de la Société de distribution de l'électricité et du gaz-Centre (SDC-filiale de Sonelgaz). Ces créances, qui influent négativement sur le volume des investissements susceptibles d'améliorer les prestations de l'entreprise, sont partagées entre les administrations, les entreprises (publiques et privées) et les clients ordinaires, a précisé la SDC dans un communiqué de presse. Pour cela, les services de la direction de distribution de Ouargla s'emploient à recouvrer ces dettes, notamment

sur les clients ordinaires, conformément à la réglementation en vigueur, sachant que le nombre de nouveaux clients enregistré, lors de la même période, est de 1 750 sur un total de 163. 154 clients pour l'énergie électrique ainsi que 1 749 sur 85 112 clients pour le gaz naturel, est-il précisé. Des facilités sont accordées aux citoyens pour simplifier le règlement de leurs factures, notamment à travers le paiement électronique en utilisant la carte bancaire, outre le service d'information par SMS, ajoute le communiqué. Dans le cadre de ses actions de sensibilisation, l'entreprise a lancé des brigades de l'énergie (une campagne de porte à porte sous forme de caravane), constituées d'agents qui sillonnent les différentes régions de la wilaya pour

conseiller et orienter les citoyens sur les bons gestes à adopter pour la maîtrise de leur consommation d'énergie et la vérification des installations intérieures d'électricité et de gaz. Cette opération s'ajoute aux bureaux de conseil, qui ont été installés au niveau de l'ensemble des agences commerciales de l'entreprise, dans le but de répondre aux préoccupations et questionnements émanant de la clientèle. Dans la wilaya de Ouargla, la couverture globale est de 98% pour ce qui est de la distribution de l'électricité et de 81% pour le raccordement au réseau public du gaz naturel, selon la même source.

Hocine A.

Skikda Plus de 600 accidents du travail enregistrés au cours de l'année 2017

Au total 624 accidents du travail ont été enregistrés par la Caisse nationale des assurances sociales (Cnas) dans la wilaya de Skikda au cours de l'année 2017, a-t-on appris jeudi de la directrice locale de cette caisse, Safia Boussiala. S'exprimant en marge d'une journée porte ouverte sur la prévention et le port d'équipements de protection individuelle (EPI), cette responsable a révélé que 46 accidents de travail sur ce total recensés étaient graves, dont deux mortels. Elle a ajouté

que le nombre d'accidents du travail dans la wilaya de Skikda est «en baisse constante», faisant état de 921 cas enregistrés au cours de l'année 2016. Ces portes ouvertes visent à sensibiliser les travailleurs à l'importance du port d'équipements de protection individuelle mais aussi les chefs d'entreprises sur la nécessité de veiller à l'intégrité physique de leurs employés en mettant à leur disposition des équipements de protection. Organisées au siège de la Cnas

de Skikda sous le slogan «Les équipements de protection individuelle, une obligation pour les employeurs et un droit pour les travailleurs», ces portes ouvertes ont drainé de nombreux citoyens qui ont pu voir de plus près les différents équipements de protection individuelle (gants de protection, protection auditive, masque de protection, harnais de sécurité). Cette initiative a permis de faire connaître le grand nombre d'accessoires de protection contre les dangers

encourus pendant l'exercice de certaines activités professionnelles ainsi que les dangers liés entre autres aux nuisances sonores, aux brûlures, aux vibrations et aux produits chimiques encourus par le travailleur. Il est à noter que plus de 400 000 personnes sont affiliées à la Caisse nationale des assurances sociales dans la wilaya de Skikda.

T. Kh./APS



Sahara occidental / Droit de visite de Claude Mangin-Asfari à son mari

Une cinquantaine de personnalités appellent Macron à intervenir

■ Une cinquantaine de personnalités françaises et étrangères ont appelé jeudi le président Emmanuel Macron à mettre «tout en œuvre» pour permettre à Claude Mangin, en grève de la faim illimitée, de rendre visite à son mari Naâma Asfari, prisonnier politique sahraoui au Maroc.

Par Sara H.

La militante française pour la cause sahraouie, rappelle-t-on, est entrée en grève de la faim le 18 avril dernier pour protester contre son interdiction par les autorités marocaines de rendre visite à son époux, le militant sahraoui Naâma Asfari, condamné à 30 de prison. «Nous appelons le président de la République française et son gouvernement à mettre tout en œuvre pour que les autorités marocaines permettent à Claude Mangin-Asfari de pouvoir rendre visite à son mari Naâma Asfari», ont écrit les signataires de l'appel, dont une copie est parvenue à l'APS, ajoutant que la France «sait se montrer généreux(se) quand le roi du Maroc a besoin de soins, et nous espérons en retour un geste d'humanité de sa part». L'appel a été signé par des élus, maires, députés, religieux, sénateurs, politiques, journalistes, juristes, artistes, universitaires, chercheurs, militants associatifs, ainsi que par des personnalités américaines et australiennes. Les signataires ont rappelé dans leur appel que Claude Mangin-Safari, citoyenne française et enseignante dans un collège de la région parisienne, s'est vue refuser le 16 avril dernier, pour la quatrième fois en près de deux ans, l'accès au territoire marocain, «sans motif exprimé», soulignant que ce refus «équivalait à une interdiction de visite à son mari, soit une atteinte grave à son droit élémentaire à une vie privée et familiale». «Nous considérons que ces interdictions de séjour constituent des représailles, à l'encontre de Naâma et de son épouse, qui violent les recommandations du Comité contre la torture de l'ONU (CAT)», ont-ils affirmé, rappelant que l'avis définitif du CAT, rendu le 12 décembre 2016, a reconnu concernant Naâma la violation par l'Etat marocain de plusieurs articles de la Convention contre la torture et

autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants. Le CAT avait invité expressément le royaume du Maroc «à s'abstenir de tout acte de pression, d'intimidation ou de représailles susceptibles de nuire à l'intégrité physique et morale du plaignant et de sa famille et de permettre au plaignant de recevoir des visites de la famille en prison». Le Maroc, soutenu par la France, interdit depuis des mois des visites aux prisonniers sahraouis détenus dans ses prisons, ainsi que celles des militants des droits de l'homme. On dénombre au total 350 personnes interdites de se rendre au Maroc. En février dernier, deux avocates, Ingrid Metton et Olfa Ouled, du groupe des 24 militants sahraouis de Gdeim Izik, détenus au Maroc depuis plus de sept ans, ont été interdites d'entrer au Maroc. Les deux avocates, du barreau de Paris, qui avaient défendu les militants sahraouis lors des audiences de leur procès en



PH. > D. R.

appel, entre janvier et mai 2017, à la Cour d'appel de Rabat-Salé, ont voulu rendre visite à leurs clients suite à des informations faisant état de mauvais traitements qu'ils auraient subis en

prison, rappelle-t-on. Dix-neuf militants sahraouis, rappelle-t-on encore, ont été lourdement condamné le 19 juillet 2017, au terme de ce procès où les seules preuves présentées restent des

aveux signés sous la contrainte. Les prisonniers politiques sahraouis ont été dispersés dans 7 prisons à travers le territoire marocain.

S. H./APS

Tunisie

Jhinaoui: «La diplomatie tunisienne vise à sortir le pays de sa conjoncture actuelle»

Le ministre des Affaires étrangères tunisien, Khemaies Jhinaoui, a affirmé mercredi que l'action diplomatique de son pays vise à contribuer de concert avec toutes les parties gouvernementales à sortir la Tunisie de la «conjoncture actuelle», notamment au plan économique et à faire face aux défis, ont rapporté les médias tunisiens. M. Jhinaoui a rappelé que l'«action diplomatique consiste à sortir la Tunisie du climat économique assez délicat dans lequel elle se trouve et faire face aux défis, à travers le renforcement des relations avec des partenaires traditionnels et la recherche de nouveaux partenaires». Il a ajouté qu'il s'agit de «consolider les liens avec les partenaires traditionnels, il est d'autant plus important d'avoir de nouveaux partenaires», en soulignant que «la Tunisie vient d'être désignée membre observateur de l'Organisation économique de l'Afrique de l'Ouest». S'exprimant lors d'un point de presse au siège de son département, à l'occasion de la célébration

de la Journée nationale de la diplomatie le 3 mai de chaque année, M. Jhinaoui a également indiqué que «la Tunisie reprend sa place à l'échelle nationale et internationale, notamment par le choix d'organiser le prochain sommet arabe, dont le dernier en date remonte à 2004, et le sommet de la francophonie en 2020». Evoquant, par ailleurs, le dossier de l'intégration maghrébine à l'UMA, il a rappelé qu'il est important d'aller dans ce sens, estimant que «le retard dans la concrétisation de l'intégration maghrébine coûte à la Tunisie 2 à 3 % de croissance par an». Pour ce qui est de la situation en Libye, M. Jhinaoui a réaffirmé que la diplomatie tunisienne plaide pour la résolution pacifique du conflit dans ce pays voisin, en faisant savoir qu'«avant la révolution, il y avait un libre-échange entre la Tunisie et la Libye». Le chef de la diplomatie tunisienne a en outre mis l'accent sur «les solides liens avec l'Algérie, au plan économique et sécuritaire», mettant la lumière sur le dossier du développement

des zones frontalières. S'agissant des relations avec l'Union européenne, il a réaffirmé l'action de consolidation des relations avec l'espace européen, au service des intérêts de la Tunisie, indiquant que «l'aide des pays européens dans la réussite de la transition démocratique en Tunisie est moins coûteuse que l'échec de cette expérience». «Faire bouger les lignes sur la prospérité, l'économie, le commerce, mais aussi sur la libre circulation des personnes, tels annoncés lors d'une récente interview du chef de la délégation de l'Union européenne en Tunisie». Autrement dit, «aller vers la facilité de visas qui est aussi une solution», a dit M. Jhinaoui. Le chef de la diplomatie tunisienne a enfin salué l'importance des rapports avec les pays d'Amérique du Nord, le Canada et les Etats-Unis, qui, a-t-il dit, ont aidé la Tunisie dans sa transition démocratique. «D'ailleurs notre pays s'emploie à promouvoir davantage ses exportations vers ces pays, afin d'attirer les investisseurs», a-t-il conclu. Farid L.

Libye

Le chef de la diplomatie à Moscou pour discuter coopération et lutte antiterroriste

Le ministre libyen des Affaires étrangères, Mohamed Siala, a entamé jeudi une visite de deux jours à Moscou où il devra s'entretenir avec le chef-adjoint de la diplomatie russe Mikhaïl Bogdanov, et rencontrer des représentants de grandes entreprises, rapporte l'agence Sputnik. Le ministre libyen aura des entretiens sur la lutte antiterroriste et sur la reprise de la coopération dans le domaine énergétique, selon le chef du groupe de contact russe sur la Libye, Lev Dengov. «Au cours de sa

visite en Russie, le ministre libyen des Affaires étrangères devra s'entretenir avec le vice-ministre russe, représentant spécial du Président pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord Mikhaïl Bogdanov, ainsi qu'avec des responsables de plusieurs autres ministères», a fait savoir Lev Dengov. «On prévoit de discuter d'un vaste éventail de questions, en premier lieu de la coopération entre la Russie et la Libye en matière de lutte antiterroriste», a indiqué M. Dengov cité par les médias russes. Dans le

même temps, M. Siala rencontra des représentants de grandes entreprises russes pour évoquer les perspectives de leur arrivée sur le marché libyen. La visite du chef de la diplomatie libyenne en Russie devrait se poursuivre jusqu'au vendredi 4 mai.

Le bilan de l'attentat s'alourdit à 14 morts

Quatorze personnes ont été tuées dans une attaque suicide contre la Haute com-

mission électorale libyenne (HNEC) mercredi à Tripoli, selon un bilan définitif publié jeudi. Deux terroristes ont attaqué le siège de la HNEC, ouvrant le feu sur les gardes et les fonctionnaires, avant de se faire exploser dans le bâtiment qui a été gravement endommagé après avoir pris feu. Le bilan s'est alourdi à 14 morts après notamment le décès de l'un des sept blessés, a indiqué le ministère de la Santé. Un précédent bilan faisait état de 12 morts.

R.M.



Liban

Premières élections en neuf ans, le Hezbollah en quête d'une majorité

■ Les premières législatives en près d'une décennie se tiennent dimanche au Liban, où les équilibres politiques historiquement fragiles ont été mis à rude épreuve ces dernières années par le tumulte régional, principalement le conflit en Syrie voisine.

Par Rosa C.

Même s'il est prévu que les partis traditionnels siègent au nouveau Parlement, le puissant mouvement armé chiite du Hezbollah, allié de la Syrie et de l'Iran, pourrait renforcer son rôle en obtenant la majorité, pour la première fois depuis 2005. Mais cela ne risque pas d'impliquer un grand changement dans la mesure où le Hezbollah domine le jeu politique au Liban, un pays de quelque quatre millions d'habitants pris en étau entre Israël et la Syrie. D'ailleurs, une large part de la population dit avoir peu d'illusions face à une classe politique accusée de corruption et de népotisme, dans un pays qui croûle sous une dette publique culminant à 150% du PIB. L'autre grand camp au Liban est emmené par le Premier ministre sunni-

te Saad Hariri, au cœur en novembre 2017 d'un rocambolesque feuilleton lié à l'annonce de sa démission surprise depuis l'Arabie saoudite sunnite, son parrain engagé dans une course au leadership régional avec l'Iran chiite. Il est ensuite revenu sur sa démission. Les législatives viennent parachever un processus de stabilisation politique du Liban, resté plus de deux ans sans chef de l'État et secoué par de multiples crises liées souvent aux vives tensions entre belligérants régionaux. Partout dans le pays, les affiches électorales et portraits géants des candidats - très rarement des femmes, même si un nombre record de 86 candidates se présentent - ont envahi les panneaux publicitaires et les façades des immeubles. Mais cette fièvre électorale laisse de marbre une grande partie des 3,7 millions

d'électeurs. Sami Atallah, directeur du «Lebanese Center for Policy Studies», n'attend aucun «*changement fondamental*». Après les élections, «*les forces principales vont se remettre à diriger ensemble le pays*», estime-t-il. Le Hezbollah, dernière faction à ne pas avoir abandonné ses armes après la guerre civile (1975-1990), «*gardera son contrôle sur les décisions du gouvernement et ne va pas permettre qu'on ouvre la question de son armement*», dit Hilal Khashan, professeur de Sciences politiques à l'Université américaine de Beyrouth. Le mouvement chiite «*et ses alliés vont récolter la majorité des (128) sièges*» au Parlement, au détriment du camp Hariri, selon lui. Par alliés, il veut dire Nabih Berri, l'inamovible chef du Parlement en place depuis 1992, et le président de la République Michel Aoun. C'est en partie grâce au soutien militaire du Hezbollah, mais aussi de l'Iran et surtout de la Russie, que le régime de Bachar al-Assad en Syrie a pu enchaîner les victoires face aux rebelles et jihadistes dans le conflit déclenché en 2011. Et même si la formation de M. Hariri, le Courant du Futur, risque de perdre plusieurs sièges, le Premier ministre devrait garder son poste. Malgré les profondes divergences et parfois même l'animosité, les décisions poli-



PH. > D. R.

tiques majeures sont souvent prises par consensus entre les forces politiques rivales. Au Liban, selon une règle non écrite, les trois plus hautes fonctions de l'État sont attribuées à un chrétien maronite (président), un musulman sunnite (Premier ministre) et un musulman chiite (chef du Parlement). Et toute la vie politique est régie par un subtil partage confessionnel entre les multiples communautés. A trois reprises depuis 2009, les 128 députés ont prorogé leur mandat, invoquant les risques sécuritaires qui pesaient sur le pays frappé par plusieurs attentats dont certains liés à l'implica-

tion du Hezbollah en Syrie. «*Ce sont les mêmes noms, les mêmes visages, la même blague, qu'est-ce qui peut m'intéresser?*», lance Joumana, secrétaire médicale de 51 ans. «*Mon fils et ma fille font leurs études universitaires en Europe. C'est ça qui va leur donner un avenir, pas l'État libanais*», dit-elle. La nouvelle loi électorale et le mode de scrutin proportionnel adoptés en 2017 ont incité des candidats de la société civile à tenter une «*percée*». C'est le cas de la coalition «*Kulluna Watani*», qui appelle les électeurs à se mobiliser contre l'establishment politique traditionnel. R. C.



Points chauds

Égo

Par Fouzia Mahmoudi

La marche du premier mai en France a été secouée cette année, comme chaque année d'ailleurs, par un certain nombre d'incidents, qui ont cette fois-ci choqué l'opinion et la classe politique. Jean-Luc Mélenchon, certainement pour être le premier à réagir a donc jugé bon de twitter dès le début des incidents que les fauteurs de troubles étaient des «*bandes d'extrême droite*». Des propos qui ont rapidement été réfutés par les faits et les multiples graffitis des casseurs qui se revendiquent de l'ultra-gauche. Et si plusieurs de ses opposants n'ont pas hésité à tout de suite pointer du doigt l'opportunisme du dirigeant de La France Insoumise, le président français lui-même s'est joint au concert de critiques. Depuis l'Australie, Emmanuel Macron a en effet pointé du doigt le «*discours d'agitation*» de La France Insoumise, en partie responsable selon lui des violences survenues le 1^{er} mai. Des attaques «*indignes*» selon Jean-Luc Mélenchon. Passe d'armes à 17 000 kilomètres d'écart. «*Je n'ai aucune indulgence pour la grande violence ou les tenants du désordre*», a fustigé Macron, évoquant notamment des «*pyromanes indignés*». «*Je pense qu'il y a beaucoup de gens qui veulent rejouer la partie démocratique, ils n'ont jamais accepté la défaite. (...) Ils aiment la démocratie quand ils gagnent*», a-t-il glissé, s'en prenant implicitement à La France insoumise de Jean-Luc Mélenchon. Le chef d'État n'a d'ailleurs pas hésité à cibler personnellement l'ancien candidat à la présidentielle, relevant ses propos sur les violences du 1^{er} Mai. «*Mélenchon dit que ce sont des casseurs d'extrême droite : faux. Il ne faut pas travestir la réalité. C'est l'extrême gauche*», a sermonné depuis l'autre bout du monde le chef de l'État. Un ton agressif peu habituel à Macron, prenant habituellement le soin de ne pas faire de commentaires de l'actualité. À Paris, ces «*attaques*» ont suscité l'indignation des députés de La France insoumise, à commencer par leur chef de file. «*Les attaques de Macron en Australie contre moi sont indignes et mensongères. Un président ne devrait pas parler comme ça*», a ainsi raillé Mélenchon une fois encore sur Twitter, avant de renchérir plus tard : «*Pour l'instant, les seuls qui ont fait preuve de violence physique sont des députés de la République en Marche. Une députée qui a mordu un chauffeur de taxi. Un député qui s'est battu avec un casque*», a-t-il ajouté en référence aux deux élus de LREM Laetitia Avia et M'jid El Guerrab. Toutefois, cette polémique semble naturelle et dans l'ordre des choses, Mélenchon après les élections législatives ayant estimé que son parti était la vraie opposition, ses attaques sont de mise. De même que la droite et la gauche se sont livrées au pic de leur popularité une guerre sans merci, où toutes les polémiques et scandales étaient bons à prendre. Et Mélenchon, ici, malgré son statut de vétéran de la politique, devrait savoir cela mieux que quiconque, mais laisse son égo égratigné prendre le pas sur son pragmatisme. F. M.

Irak

Pour les législatives, les Kurdes n'ont plus la main à Kirkouk

Dans le quartier kurde de la ville multi-ethnique de Kirkouk, il faut ouvrir l'œil pour dénicher les affiches en vue des législatives irakiennes du 12 mai. Pourtant, non loin de là, la campagne bat son plein. En septembre dernier, les Kurdes, qui avaient pris progressivement le contrôle de la province de Kirkouk, fêtaient bruyamment leur référendum d'indépendance. Une joie de courte durée cependant puisque Bagdad enverrait ses troupes le mois suivant pour y restaurer son autorité. Aujourd'hui, ce sont les Arabes et les Turkmènes, hostiles à la sécession, qui exultent en multipliant affiches et meetings pour montrer leur attachement au pouvoir central. L'arrondissement de Rahim Awa, où se trouvait le bureau de vote ayant accueilli le plus de votants pour le référendum, est aujourd'hui couvert d'affiches de candidats arabes et turkmènes, tandis que les posters de candidats kurdes sont placés à l'abri des regards. Les passants préfèrent ne pas répondre aux questions sur le scrutin. Seul Freidouh Rahim, un journaliste

kurde de 41 ans, accepte de s'exprimer. «*J'ai voté oui au référendum mais aujourd'hui on doit vivre ensemble, Kurdes, Arabes et Turkmènes, alors je vais voter*», confie-t-il, sans toutefois indiquer quelle liste son cœur penche. Dans une semaine, les 940 000 inscrits de la riche province pétrolière de Kirkouk doivent départager 291 candidats, à 80% des nouveaux visages, répartis sur 31 listes pour décrocher 13 sièges. Aux élections de 2014, l'Union patriotique kurde (UPK), l'un des deux grands partis historiques kurdes, avait raté six sièges contre deux pour son rival, le Parti démocratique kurde (PDK), fondé par l'initiateur du référendum Massoud Barzani. Les Turkmènes et les Arabes en avaient obtenu deux chacun, le dernier siège étant réservé aux chrétiens. Mais cette année, après la reprise en main de la province par le pouvoir central, tout le monde s'accorde à dire qu'il en sera autrement. Le PDK appelle au boycott arguant notamment que Kirkouk est désormais un «*territoire occupé*». Beaucoup de Kurdes considèrent en effet que

leur prise de contrôle de Kirkouk était un juste retour des choses après avoir été chassés par l'ex-dictateur Saddam Hussein dans les années 80 pour les remplacer par des Arabes. L'UPK, lui, participe. Mais pour ses rivaux kurdes, il a «*trahi*» il y a six mois en favorisant l'entrée de l'armée fédérale dans la province. Le député sortant Rebwar Taha Mustafa, chef de file de la liste UPK, s'en défend, et son affiche proclame: «*Ma présence à Kirkouk dans les moments difficiles est la preuve de ma loyauté envers la ville*». Ce politicien de 40 ans déplore par ailleurs «*la vengeance de certains*», en faisant allusion aux Arabes et aux Turkmènes. «*Depuis le 16 octobre (date de l'entrée de l'armée fédérale dans la ville), la gestion de Kirkouk est assurée par une seule communauté*», déplore-t-il en référence à la communauté arabe. «*On nous a imposé un fait accompli par la voie militaire*», ajoute-t-il, se disant cependant confiant dans le fait que les Kurdes l'emporteront à Kirkouk, même si ce ne sera pas «*avec huit sièges comme au dernier scrutin*».



Festival national de musique andalouse Sanâa

La dixième édition s'ouvre à Alger

■ Le dixième Festival national de musique andalouse Sanâa s'est ouvert jeudi soir, à Alger, avec trois prestations animées par l'association «Les Beaux-Arts d'Alger», Manal Gherbi et Fayçal Benkrizi, devant un public nombreux.

Par Abla Selles

Accueilli à l'Auditorium du Palais de la culture Moufidi-Zakaria, le Festival national de musique andalouse Sanâa s'est ouvert jeudi soir avec de belles prestations musicales animées par l'association «Les Beaux-Arts d'Alger», Manal Gherbi et Fayçal Benkrizi. L'association, «Les Beaux-Arts d'Alger» (lauréate de la 9^e édition), représentée par 21 instrumentistes dont neuf musiciennes sous la direction d'El-Hadi Boukoura, a profité de cette occasion pour confirmer le professionnalisme de ses musiciens et solistes. L'association algéroise a choisi de présenter «Noubet H'çin», déclinée en six mouvements, conduits par les voix étoffées de Yasmine Safsaf, Noura Damache, Nassima Haffaf, Houssam Zitouni et Omar Boudelal. Les solistes ont notamment entonné les pièces, «Ya mouqabil kif el âamel» (m'seddar), «Ma saba âakli» (b'tâihî), «Darabatni bi khindjari moqlateyha» (derdj), «Zada el hobbo wajdi» (n'graf), «Aqbalet dawlatou errida» et «Had el gharam elladi katamtou» (kh'lass). Yasmine Sefsaf à l'oud, soliste non-voyante, dotée d'une voix suave à la tessiture large, a réussi sa prestation, conciliant entre son amour de la musique andalouse et son statut de diplômée de hautes études en littérature. Très applaudie par le public, Manal Gherbi est ensuite intervenue pour interpréter avec une voix cristalline, «Noubet Dil», dans ses déclinaisons rythmiques et mélodiques, enchaînant entre autres pièces, «Kad kountou khatir», «Bi ayi sabab nahdjar», «Lakitouha fi tawafi tesâa»,

«Amchi ya rassoul» et «Atani zamanî». Au tour de Fayçal Benkrizi de rejoindre la scène et clore la soirée avec un retour à «Noubet H'çin», rendue en sept mouvements dans un autre répertoire, avec une voix singulière au timbre velouté qui a dessiné les traits d'une prestation apaisante, hautement appréciée par l'assistance. L'artiste, qui compte à son actif trois albums, a notamment rendu les pièces, «Kom nadir el mad'habiya» (inqilab), «Wa khabbaratni el homiya» (istikhar), «Ya âachiqin baâd el habib» (b'tâihî), «Min nadmihî el mordjane» et «Ya loun el âassal» (n'graf), et de finir son tour de chant avec «Charibna wa taba charbona» et «Wi âachiya» (kh'lass). Manal Gherbi et Fayçal Benkrizi ont été accompagnés par un orchestre de douze musiciens, dont la brillante Saliha Ould Moussa à l'oud, dirigé par Mansour Brahimi qui est intervenu auparavant en solo, étalant à la mandoline, une suite en mode «Sika», lors d'un court entracte, à l'issue de la prestation de l'association des Beaux-Arts d'Alger. Le public, appréciant la richesse musicale de l'Ecole Sanâa d'Alger – une des trois composantes du patrimoine andalou qui renferme également le Gharnati de Tlemcen et le Malouf de Constantine – a savouré tous les moments de la soirée dans la délectation. Premier des quatre maîtres de la musique andalouse que le festival a prévu d'honorer, Mohamed Benteffahî (1870-1944), dont le parcours a été évoqué en début de soirée, à travers la projection d'un documentaire d'une dizaine de minutes, écrit et réalisé par le musicien-chercheur, président du Conseil national des arts et des lettres



(Cnal), Abdelkader Bendamache. Lors de ce festival, empreint d'une organisation pointue, marquée par une scénographie à l'éclairage sobre et au décor qui a restitué les atmosphères traditionnelles des «qaâdet andalouses», le déroulé des textes des pièces entonnées a été projeté sur un écran au fond de la scène, permettant au public une meilleure appréciation des poésies. Auparavant, la commissaire du festival, Karima Bouchtout, mettant l'accent sur la nécessité de veiller à la «préservation et la transmission» du patrimoine andalou, a souligné

l'importance d'entretenir «un travail de mémoire», à l'égard des maîtres qui ont nourri durant leurs brillantes carrières, l'élan de cette musique savante à travers les siècles. Valorisant les dix années d'existence du festival, la commissaire a invité le chef de Cabinet du ministère de la Culture, Ali Redjal à prononcer officiellement, au nom du ministre de la Culture, l'ouverture du 10^e Festival national de la musique andalouse Sanaa. Prévu jusqu'au 6 mai, le 10^e Festival national de la musique andalouse Sanâa accueille six associations d'Alger, Béjaïa,

Mostaganem, Borj Bou-Arréridj et Boufarik, avec, en marge des prestations, d'autres hommages à l'endroit des maîtres, Farid Oujdi, Mustapha Bahar et Mustapha Benguergoura et une conférence sur le système modal de la musique Sanâa.

A. S.

Rencontre autour des œuvres de Mohamed Dib

«Mohamed Dib, écrivain engagé et attaché à son identité et à ses origines»

L'écrivain algérien d'expression française, Mohamed Dib (1920-2003), était un écrivain engagé et attaché à son identité et à ses origines, a affirmé, jeudi à Constantine, l'universitaire et écrivain Yekhlaf Abdeslam. Au cours d'une rencontre organisée par la bibliothèque principale «Mustapha-Nettour»

autour des œuvres de Mohamed Dib, le conférencier a indiqué que Dib était «l'écrivain témoin du quotidien des Algériens sous le joug colonial et le militant pour l'indépendance de son pays». «Dib, la grande figure de la littérature algérienne contemporaine, a toujours milité pour la préservation de l'identité et

de la culture algériennes», a-t-il dit, soulignant que son triptyque «La grande maison», son premier roman, édité par la maison française Seuil en 1952, «L'Incendie» et «Le Métier à tisser», parus respectivement en 1954 et 1957, reflétaient son engagement en faveur de l'indépendance de son pays. M. K.

Première édition du Générique d'or

Chafia Boudraa récompensée pour son parcours artistique

Des acteurs participant aux différentes productions filmiques ont été récompensés jeudi soir, lors de la première édition du Générique d'or. Il s'agit de la première édition de cet événement qui s'organise à l'Opéra d'Alger Boualem Bessaih, en présence d'un public nombreux de cinéastes, acteurs, hommes de culture et de l'information en Algérie. Le lancement de l'événement a été donné par le ministre de la culture, Azzedine Mihoubi, qui était encourageant pour la

créativité artistique et les jeunes. D'ailleurs, le but majeur du Générique d'or est de récompenser les meilleurs produits audiovisuels algériens en matière de meilleures réalisations, interprétation, décor, scénario, son et image. C'est aussi un évènement pour alimenter et encourager la concurrence artistique. Cette dernière, confirme le ministre de la culture, est la source de toute réussite.

Le premier Générique d'or a été remis à la grande actrice

Chafia Boudraa pour «son parcours télévisé et surtout pour le film El Harik», selon les organisateurs. Ravissante comme toujours malgré l'âge, Chafia Boudraa n'a pas caché son enthousiasme pour cette récompense et a salué «la nouvelle génération d'acteurs algériens qui sont pleins d'énergie, d'ambitions et surtout de capacités artistiques», précisant que la relève «mérite d'être bien formée, encouragée et suivie».

Le prix du meilleur rôle mas-

culin pour l'année 2017 a été décerné à une des grandes figures de la télévision et cinéma algérien, à savoir Hassan Kechach. Après avoir remercié les organisateurs pour cette récompense, l'artiste a salué «l'effort collectif de l'équipe du film qui n'a pas ménagé le moindre effort pour offrir au téléspectateur un bon produit». Le prix du meilleur rôle féminin a été remis à Sarah Laalam pour son rôle dans le film «El khawa».

Abla Selles

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Musée des beaux-arts d'Alger
Jusqu'au 15 mai :

Les œuvres de quatre artistes peintres turcs exposées sous le thème «L'amitié par les couleurs».

Galerie Seen-Art
(Delybrahim, Alger)
jusqu'au 17 mai :

Exposition «Hors Cases» des artistes El Meyya, Bardi et l'Homme jaune.

Librairie du Tiers-Monde
(Alger-Centre)

Samedi 5 mai à partir de 14h :

Amina Mekahli signera son livre «Nomade brûlant», paru aux éditions Anep.

Salle Ibn-Zeydoun de Riadh el-Feth (El-Madania, Alger)

Samedi 5 mai à 19h :

Dans le cadre du Festival européen, l'ambassade d'Espagne et l'Institut Cervantès d'Alger, en collaboration avec la délégation de l'Union européenne et le ministère de la Culture algérien, programment un spectacle de flamenco présenté par la compagnie de flamenco «Tatiana Garrido-Flamenco intime».

Galerie d'Art Dar-El-Kenz
(Chéraga, Alger)
Jusqu'au 17 mai :

Exposition «Arc-en-ciel et bleu de Chine» de Souhila Belbahar.



Coupe d'Algérie

L'USMBA accueillie en trombe Sidi Bel-Abbès

L'ÉQUIPE DE l'USM Bel-Abbès, couronnée du trophée de la Coupe d'Algérie dans sa 54^e édition, après avoir battu, en finale mardi au stade du 5-Juillet d'Alger la JS Kabylie sur le score de 2 buts à 1, a été chaleureusement accueillie mercredi à Sidi Bel-Abbès.

Les supporters de l'USMBA (Crabes) se sont préparés pour cet accueil dès les premières heures pour recevoir comme il faut les joueurs ayant fait leur bonheur, en prenant place le long de la route menant au complexe sportif «24-Février» au centre-ville tout en scandant des chansonsnettes.

Les chemins menant au complexe sportif se sont obstrués au passage du bus transportant les joueurs de la Mekerra et leur staffset de cortèges de véhicules

dans une ambiance festive des grands jours.

Des joueurs de l'équipe de l'USMBA ont exprimé leur grande joie de cette consécration et de l'accueil chaleureux des supporters qui les ont soutenus depuis le début du championnat et durant le parcours de la coupe d'Algérie.

Un supporter a déclaré avec fierté «L'USMBA a réédité l'exploit ce 1^{er} mai 2018 grâce à l'œuvre des camarades de Belahouel et des fans de l'équipe de la Mekerra».

Le trophée visitera la maison de l'ex-président de l'équipe défunt, Djillali Bensenada, et une grande soirée est prévue vendredi prochain au complexe «24-février» en présence des joueurs, des autorités locales et des supporters.

JM 2021

Hattab installe le Comité national de préparation des jeux



LE MINISTRE de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Hattab, a présidé, à Oran, la cérémonie d'installation du Comité national de préparation des Jeux méditerranéens qu'abritera la capitale de l'Ouest algérien en 2021.

Dans son allocution pour la circonstance, Mohamed Hattab a rappelé le décret exécutif 75/17 du 9 février 2017 portant création d'un comité d'organisation de ces jeux ayant pour mission la préparation de ce rendez-vous et l'organisation technique et matérielle de compétitions sportives, de manifestations culturelles et scientifiques prévues au programme des JM.

Le ministre a souligné que ce comité qu'il préside veillera à l'application des dispositions contenues dans ce décret, à œuvrer avec les représentants des différents secteurs, instances et institutions et à fournir des efforts dans une solidarité commune avec les autorités locales, la population, le mouvement associatif et culturel, les couches de la société pour réunir les conditions de réussite à cet événement sportif international important.

Mohammed Hattab a aussi affirmé la volonté des hautes autorités du pays de concrétiser un seul objectif, celui de donner à la wilaya d'Oran la place qu'elle mérite et d'en faire un pôle urbain de croissance économique et sociale et un centre de rayonnement culturel méditerranéen, tout en appelant à la mobilisation de tous pour impulser une dynamique aux préparatifs, ne laisser aucun détail au hasard sous aucun prétexte et être totalement prêt en 2019 date de la fin des travaux.

Le ministre a encore souligné que la civilisation des peuples est évaluée aujourd'hui par les résultats sportifs, le dynamisme

du mouvement sportif et la consécration de ses jeunes, déclarant que le sport n'est pas un luxe mais un style de vie exprimant la culture et les traditions des sociétés et reflétant le progrès de chaque pays.

Le sport est aussi un moyen pour instaurer la paix et la coexistence entre les peuples et entre différentes catégories d'une même société et que les Jeux olympiques constitue une période de paix mondiale par excellence.

La cérémonie d'installation du Comité national de préparation des Jeux méditerranéens 2021 qui compte 12 commissions s'est déroulée en présence du président du Comité olympique et sportif d'Algérie (COA), Mustapha Berraf, du wali d'Oran, des présidents de fédérations nationales, de cadres et de représentants des ministères, instances, corps de sécurité et élus locaux.

Sanctions de la LFP

Asselah suspendu deux matchs, match perdu pour le CRBAF

■ La Ligue de football professionnel a été rapide, cette fois-ci, pour annoncer les sanctions qui ont frappé des équipes de la Ligue II, mais aussi pour la finale de la Coupe, avec la suspension pour deux matchs du gardien de la JSK, Malik Asselah, après son expulsion lors de cette rencontre face à l'USMBA.

Par Mahfoud M.

Exclu pour agression sur le joueur de l'USM Bel Abbès, Tabti, le portier des «Canaris», Asselah, a été suspendu pour deux matchs du championnat pour «faute grave», selon le communiqué de la Ligue qui a été hâtive à le sanctionner, sachant que la commission de discipline avait mis plus de dix jours pour l'étude du dossier du match mettant aux prises la JSK au MCA pour les comptes des demi-finales de la Coupe qui s'étaient jouées au stade Hamlaoui de Constantine.

Le gardien kabyle, lui, s'est défendu d'avoir fauté, indiquant qu'il n'a fait que se protéger dans sa surface d'intervention étant donné que le joueur abassi avait failli l'atteindre. «Je pense qu'un gardien de but a le droit de se protéger quand il est dans le périmètre direct de sa cage et c'est ce que j'ai fait sans pour autant agresser l'attaquant de l'USMBA», nous a avoué le gardien des Jaunes et Verts qui pense que cette sanction est injuste.

Sur un tout autre registre, la Ligue a décidé de frapper fort dans les affaires des matchs de Ligue II qui ont opposé respectivement le CRBAF-CABBA et ASAM-MCEE, durant lesquelles des scènes regrettables de violence avaient été relevées. Ainsi, il a été décidé de donner match



Le portier kabyle ne jouera pas les deux prochains matchs

perdu par pénalité à l'équipe de CRB Ain Fekroun pour attribuer le gain à l'équipe du CABBA qui marque trois points et un score de 3/0, en plus de deux matchs à huis clos pour le club CRBAF.

Le club devra s'acquitter aussi d'une amende de 200 000 dinars, alors qu'il sera privé de la côte part due au titre des droits de télévision pour le match en question. Il faut savoir que le match avait été interrompu après que le CA Bordj Bou-Arréridj avait marqué sur le stade d'Ain Fekroun, ce qui avait suscité la colère des supporters locaux qui ont «bombardé» le terrain de pierres et autres projectiles. Les arbitres et les joueurs des deux équipes avaient ensuite quitté le

terrain, alors que l'arbitre avait attendu que le calme soit rétabli, ce qui n'a pas été le cas après 45 minutes d'attente, le referee a dû annoncer l'interruption de ce match.

Pour ce qui est du match ASAM-MCEE, la commission de discipline a décidé de donner deux matchs à huis clos pour la formation locale, l'AS Ain Milia, en plus d'une amende de 200 000 dinars et ce, pour raison de troubles, à savoir jets de projectiles lancés par les fans de l'ASAM dans les tribunes à l'adresse de ceux d'El Eulma. Le club visiteur, le MCEE, devra s'acquitter, lui, d'une amende de 100 000 dinars.

M. M.

Ligue II Mobilis (28^e journée)

Le MOB et la JSMB à 90' de la montée

Le MO Béjaïa et son voisin la JSM Béjaïa sont tout proches de l'accession en Ligue I, même s'ils auront des fortunes diverses pour cette 28^e journée. Ainsi, le Mouloudia de Béjaïa jouera à domicile et affrontera le CA Batna qu'il ne devrait pas trouver de peine à la battre, sachant que cette dernière traverse une situation difficile. Les gars de la ville des Hammadites, même s'ils ont pris une belle avance sur le troisième, souhaitent quand même terminer premiers et pour cela ils veulent l'emporter face à cette équipe du CAB.

Les poulains d'Aït Djoudi ne devraient nullement être inquiets et filent droit vers un retour en élite qu'ils n'ont quittée que la saison passée. Pour sa part, la JSMB qui lutte depuis trois ans maintenant en Ligue II, est bien partie pour réussir, cette fois-ci, son pari pour revenir. Pour cette journée, néanmoins, elle aura une mission, très délicate en se rendant à Bordj Bou-Arréridj où elle croquera le fer avec le CABBA qui avait réussi à prendre les trois points lors de son déplacement à Ain Fekroun et qui souhaite donc l'emporter. Les hommes de Zeghdoud auront donc fort à



faire face à une équipe qui reste décidée à ne rien lâcher. L'AS Ain Milia qui est en perte de vitesse lors de ces dernières journées, se déplacera à Boussaâda où l'ABS l'attendra de pied ferme, elle qui souhaite l'emporter pour réussir son maintien définitif en Ligue II. Les Milis doivent puiser dans leurs plus profondes ressources pour espérer s'en sortir indemnes et pourquoi pas revenir avec un résultat probant. L'ASO Chlef qui pense être relancée dans la course à l'accession, aura un déplacement périlleux à effectuer en se rendant à El Eulma où le MCEE fera tout pour

confirmer son précédent résultat. Les Chéliïfien ne veulent pas abdiquer, et se donneront sûrement à fond pour essayer de revenir avec le meilleur résultat. Pour ce qui est des autres matchs, ils devraient être sans enjeu, surtout qu'elle a laissée filer de nombreux points, que ce soit à l'extérieur ou à l'intérieur de ses bases.

I.M.

Le programme :
Samedi 5 mai 2018 à 16h :

GCM-CRBAF
WAT-RCR
CABBA-JSMB
MCS-RCK
MCEE-ASO
ABS-ASAM
MOB-CAB
ASMO-JSMS

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Montage de véhicules en Algérie

La fabrication des produits plats sidérurgiques donnera une «nouvelle dynamique» au secteur

LE SECRÉTAIRE général du ministère de l'Industrie et des Mines, Kheireddine Medjoubi, a assuré que le lancement prochain de la fabrication des produits plats sidérurgiques en Algérie imprimera «une nouvelle dynamique» au secteur de montage de véhicules. «Le lancement au courant de l'année 2018 de la fabrication des produits plats utilisés dans l'industrie des carcasses de véhicules donnera un nouvel élan à ce secteur et contribuera à l'augmentation du taux d'intégration en la matière», a indiqué à l'APS le même responsable en marge d'une journée technique sur les produits plastiques utilisés dans le domaine de l'industrie de véhicules organisée jeudi à la salle de conférences Mouloud-Kacem-Nait-Belkacem de l'université Ferhat-Abbes (Sétif 1). M. Medjoubi a souligné dans ce sens que le complexe de sidérurgie d'El Hadjar à Annaba et deux autres usines en Algérie, vont fournir ces produits plats. Le SG du ministère a ajouté que les efforts pour atteindre l'objectif se poursuivent sur trois plans qui versent dans l'obligation d'augmenter le taux d'intégration, imposer aux importateurs de la pièce détachée la fabrication de ces pièces en Algérie et soutenir les industries préparatoires comme l'industrie des produits plats en sidérurgie considérés comme l'une des principales matières premières entrant dans la fabrication de véhicules. Le même responsable a précisé que le montage de véhicules est considéré comme un moyen permettant d'atteindre, dans une autre phase, sa fabrication, et dans ce sens, a-t-il ajouté, le cahier des charges relatif à ce domaine impose un certain taux d'intégration. Il a souligné que le ministère de l'Industrie et des Mines s'attelle à finaliser le cahier des charges de l'industrie des pièces détachées.

Fatah G.

En visite de travail et d'inspection à la 2^e Région militaire Gaïd Salah aujourd'hui et demain à Oran

LE GÉNÉRAL de Corps d'Armée Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire, effectuera, aujourd'hui et demain, une visite de travail et d'inspection à la 2^e Région militaire à Oran, indique hier un communiqué du ministère de la Défense nationale. «Lors de cette visite, le général de Corps d'Armée supervisera l'exécution d'un exercice de débarquement par des unités conjointes, relevant des Forces navales et des Forces terrestres, appuyées par des unités des Forces aériennes et des Forces de défense aériennes du territoire».

H. Y.



Belabbas (RCD)

L'alternative démocratique «ne peut être viable» sans la jeunesse et les femmes

LE PRÉSIDENT du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), Mohcine Belabbas, a assuré, hier à Alger, que l'alternative démocratique pour laquelle son parti se bat «ne peut être viable» si elle «n'est pas portée» par un mouvement progressiste incarné par la jeunesse et les femmes. «Il n'échappe à personne que l'alternative démocratique pour laquelle se bat le RCD depuis sa création ne peut être viable si elle n'est pas portée par un mouvement progressiste incarné par la jeunesse et les femmes de ce pays», a-t-il lancé dans son allocution d'ouverture du congrès des «Jeunes progressistes» du RCD. Il a ajouté, qu'à chaque fois que l'Algérie avait marqué l'histoire, c'était sa jeunesse qui a été «le fer de lance du changement et de la

liberté citoyenne», ajoutant à l'adresse des jeunes de son parti : «Vous partagez le même idéal d'une Algérie de démocratie, de droit et de progrès». «En assumant cette charge et en honorant ce devoir, vous rendez hommage aux milliers de victimes, la plupart des jeunes, qui sont tombées sous les balles du colonialisme français lors des événements du 8 mai 1945», a-t-il rappelé. Saisissant l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la liberté de la presse, il a estimé que «le rétrécissement des libertés jette les journalistes et les professionnels de la presse dans le désarroi et la précarité». Evoquant l'adoption lundi du projet de loi relatif à la santé, le premier responsable du RCD a indiqué que celui-ci «ne pouvait être l'œuvre d'une admi-

nistration soucieuse de réhabiliter les structures publiques de santé et un accès plus large aux soins aux populations». Au volet économique, le RCD a considéré que la vie économique avait besoin d'un patronat qui «défend l'entreprise libre, créatrice de richesse», relevant que la vie sociale doit être «animée par des syndicats autonomes et représentatifs des travailleurs algériens». Interrogé sur la participation du RCD aux prochaines élections présidentielles de 2019, M. Belabbas a indiqué que ces questions étaient toujours «posées et soumises à débat au sein du Conseil national du parti, seule structure habilitée à prendre une telle décision».

Ilham N.

Le football de nos jours



Loumis

Djalou@hotmail.com

Prétendu soutien de l'Iran au Front Polisario

Sidati : les allégations marocaines d'un «opportunisme politique cynique»

■ Le ministre sahraoui délégué pour l'Europe, Mohamed Sidati, a qualifié hier les allégations marocaines sur un prétendu soutien militaire de l'Iran au Front Polisario via le Hezbollah libanais, d'*«opportunisme politique cynique»* destiné à «saper les efforts de l'ONU» pour le règlement du conflit au Sahara occidental.

Par Hamid F.

«Les accusations du Maroc découlent d'un opportunisme politique cynique destiné à saper les efforts de l'ONU», a-t-il déclaré à l'APS. Mohamed Sidati qui a nié «catégoriquement» toute présence militaire d'une quelconque puissance étrangère aux côtés de l'armée de libération du peuple sahraoui, a soutenu que ces allégations, «les dernières d'une série d'assertions provocatrices et non fondées», visent à «discréditer le Front Polisario et détourner le pro-

cessus de paix onusien au Sahara occidental». «Le Maroc tente de tirer parti des tendances internationales actuelles pour essayer de renforcer son occupation illégale du Sahara occidental», a-t-il ajouté, soulignant qu'*«aucune preuve ne permet de soutenir les affirmations sans fondement du Maroc»*. Le ministre sahraoui a fait remarquer, à ce titre, que les accusations de Rabat ont été formulées peu après que le Conseil de sécurité de l'ONU ait adopté une résolution 2414 prolongeant de six mois seulement le mandat de sa mission pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso). Le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté le 27 avril dernier une résolution appelant les parties au conflit au Sahara occidental, le Maroc et le Front Polisario, à des «négociations sans préconditions et de bonne foi» en vue de parvenir à une solution garantissant le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et prolongeant, jusqu'au 31 octobre, le mandat de la Minurso. «La résolution a envoyé au Maroc un message clair et fort : il doit retourner à la table des négociations sans conditions préalables», a affirmé M. Sidati. Il a soutenu, à cet égard, que contrairement au Maroc qui tente par tous les moyens de se soustraire à l'obligation de négocier, le Front Polisario reste «engagé» et de manière «constructive» dans le processus de paix des Nations unies. «Nous avons clairement fait comprendre à M. Kohler (Envoyé personnel du Secrétaire général de l'ONU au Sahara occidental) que nous sommes prêts et dispo-

sés à entamer des négociations directes sous les auspices des Nations unies», a-t-il indiqué. Mohamed Sidati a appelé, dans ce contexte, la communauté internationale, particulièrement l'Union européenne (UE) à faire pression sur le Maroc pour qu'il mette un terme à toutes les actions qui nuisent au processus de paix de l'ONU. Le ministre sahraoui a exigé de l'UE de mettre fin à son soutien à l'occupation illégale du Sahara occidental par le Maroc, dénonçant les manœuvres de la Commission visant à inclure le Sahara occidental dans les accords commerciaux entre l'UE et le Maroc sans le consentement du peuple sahraoui, comme l'exige le droit européen. Mardi, le ministre marocain des affaires étrangères, Nasser Bourita, a annoncé la rupture par le Maroc de ses relations diplomatiques avec l'Iran, accusé d'avoir facilité la livraison d'armes au Front Polisario par l'intermédiaire de son allié du Hezbollah libanais et mettant indirectement en cause l'Algérie. Réfutant les «fausses allégations» du Maroc, le coordinateur du Front Polisario avec la Minurso, M'hamed Khedada a mis au défi Rabat de fournir la moindre preuve qui corrobore ces accusations. Le ministère des Affaires étrangères a, pour sa part, convoqué l'ambassadeur du Maroc pour lui faire part «du rejet par les autorités algériennes des propos totalement infondés mettant indirectement en cause l'Algérie, tenus par son ministre des Affaires étrangères».

H. F.